



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

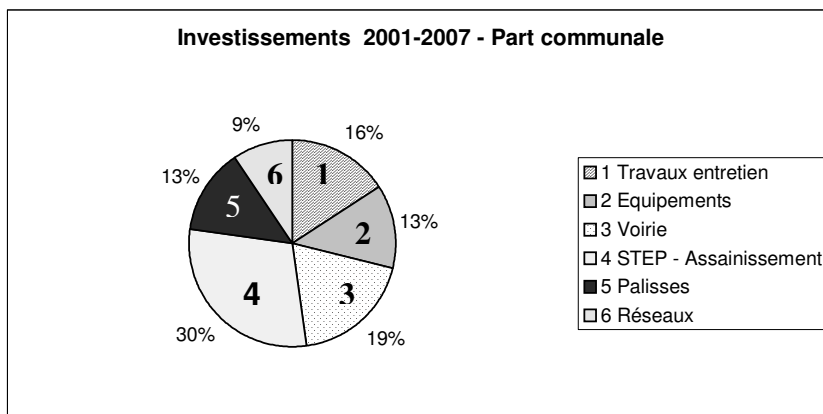
mairie@rebenacq.com

www/rebenacq.com

FEVRIER 2008

Nous vous présentons ci-dessous le bilan des dépenses d'investissement réalisées au cours de ce mandat.

	Désignation	Part communale	Subventions	Total
1	Travaux entretien	129 792,09	18 145,66	147 937,75
2	Equipements	108 740,03	182,94	108 922,97
3	Voirie	156 218,92	164 170,50	320 389,42
4	STEP - Assainissement	241 293,71	326 950,24	568 243,95
5	Palisses	110 359,62	45 497,95	155 857,57
6	Réseaux	77 533,05	29 796,21	107 329,26
		823 937,42	584 743,50	1 408 680,92



ACTIVITES FOYER RURAL

• **Gymnastique**

Les cours de gymnastique adaptée commenceront le 6 février à la Salle du Foyer Rural. Emilie Fourcade, professeur diplômée, animera cette activité.

Pour le premier cours, le rendez-vous est à 9 h 15, les séances suivantes commenceront à 9 h 30. Vous pouvez encore nous rejoindre, il reste quelques places. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler Nicole Andrieu au 05 59 05 50 74.

• **Danse**

Un stage de danse tango et salsa aura lieu le samedi 2 février de 17 h à 20 h, salle de la Mairie ; il s'adresse aux débutants. Pour tous renseignements et inscription, contacter Gérard Ricarde au 05 59 05 53 62.

• **Atelier d'anglais et de création artistique**

Découverte de la langue anglaise par des ateliers créatifs et ludiques. Réalisation de beaux objets grâce à l'intervention d'artistes : Caroline et Jane.

Premier rendez-vous : mardi 5 février de 16 h 45 à 18 h pour les 4 à 10 ans, salle du Foyer Rural. Renseignements au Moulin 05 59 05 50 20 ou Marianne 05 59 05 50 91.

Fonctionnement de la poste

Des usagers ont constaté des pannes informatiques à répétition à la poste, qui empêchent la receveuse de vendre même un timbre. Pierrette Gracia a pris l'initiative d'un courrier, qui est proposé à la signature des rébénacquois sous forme de pétition dans les alimentations de Rébénacq et au secrétariat de mairie. Cette lettre-pétition sera transmise par M. le maire à la direction de la poste le 15 février.

Monsieur le maire,

Je me pose plusieurs questions, comme beaucoup d'autres clients de la Banque Postale. Comment se fait-il que TOUS les petits bureaux de poste aient fréquemment des pannes informatiques au même moment ? Cela entraîne d'importants dysfonctionnements, même les opérations les plus simples ne peuvent être effectuées (achat de timbres, envoi recommandé, retrait d'argent, etc...).

Pendant ces moments de panne, les personnes ayant une urgence postale doivent se rendre à Arudy ou à Gan, qui eux, comme par hasard, ne sont pas concernés par ces problèmes.

Est-ce réellement une déficience du système informatique ou une volonté délibérée de la Banque Postale pour pouvoir continuer à faire disparaître nos petits bureaux (Rébénacq, Buzy, Bielle, Ogeu, etc) qui, du fait de ces incidents répétés ne pourront réaliser leur chiffre et être compétitifs ?

Enfin, la Banque Postale cherche-t-elle à se débarrasser de ses clients ? Je pense que si ces derniers perdent leurs services de proximité, ils pourraient se tourner vers les concurrents.

J'espère recevoir rapidement une réponse à ces questions et je compte sur vous afin que vous puissiez intervenir auprès de la Banque Postale.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pierrette Gracia

Faits divers

- La mairie a reçu un courrier de la Société Protectrice des Animaux ; celle-ci cherche de nouveaux délégués enquêteurs (bénévoles). Les renseignements sont à votre disposition au secrétariat de Mairie.
- Un vol a été commis récemment pendant la nuit dans une maison de Rébénacq. Quelques jours plus tard des rôdeurs ont été aperçus près d'une autre propriété. La gendarmerie a été prévenue. Soyez vigilants.
- Un chien Border Colley mâle adulte a été perdu à Rébénacq depuis le 23 janvier, tatouage YLV972, tête moitié blanche moitié noire. Prévenir le 06 70 37 87 23.

AGENDA

2 février : Stage de danse

5 février : Atelier d'anglais

6 février : Gymnastique

9 et 16 mars : élections municipales et cantonales.